L'actu des représentants du personnel du Siège

Novembre 2019

la cgt france•tv Siège •1•2•3•4•5•Ô franceinfo:

Le Dakar de la honte

Les beaux discours de la Présidente de FTV à l'épreuve des faits. Où est la télévision citoyenne et responsable, où sont les engagements pour l'écologie et le climat dans la couverture du 42ème Rallye Dakar en Arabie Saoudite ?

Pour le directeur de la rédaction des sports « *on reste sur l'aspect purement sportif* ». Un peu court comme défense, alors que pendant 2 semaines FTV va servir de vitrine à une monarchie coupable des pires exactions et de violations répétées des droits de l'homme. Un pays où les femmes subissent de graves discriminations, où les personnes LGBT sont persécutées.

N'oublions pas non plus l'assassinat, avec la plus grande cruauté, du journaliste Jamal Khashoggi.

Le site du Dakar n'y fait évidemment aucune allusion, se contentant de vanter les charmes touristiques du « Royaume des sables ».

L'Arabie Saoudite mène aussi une guerre meurtrière au Yémen ce qui pose également la question des risques et de la sécurité des personnels couvrant l'évènement.

En accord avec Delphine Ernotte, toute honte bue, le service des sports de FTV maintient sa couverture de l'événement.

La feuille de paye voit rouge

A quelques semaines de Noël, un salarié sur trois a touché une augmentation… mais quelle augmentation ! 50 ou 80 € brut par mois, après 4 ou 5 années blanches. Beaucoup sont dépités et écœurés par un tel traitement. Pas certains que ce soit bon pour la motivation et le bien-être au travail.

La RH va devoir multiplier les ateliers destinés à favoriser l'esprit d'équipe (voir plus loin avec la médiathèque) !

Petit rappel : 2019, 6ème année de gel des augmentations générales et amputation de l'enveloppe des augmentations individuelles de 0,5 M € pour financer les primes. Ces primes elles aussi ont été distribuées en fin d'année.

Combien, à qui, pour quels montants, dans quelles conditions ? Cliché la carotte et le bâton ?

Non remplacement des départs

L'heure de vérité approche. Dans quelques jours, en janvier au siège, près de 200 départs seront effectifs. Particulièrement impactés, les monteurs, opérateurs de prise de son et prise de vue, les techniciens, les services administratifs. Une trentaine de journalistes auront aussi quitté les rédactions à la fin de l'année.

Aucune anticipation sur les conséquences catastrophiques pour l'activité et la charge de travail de ceux qui restent : « *tout est à l'étude, on va redéployer, on va faire autrement avec moins...* ».

La règle d'un remplacement pour deux départs, dans les faits, se traduit souvent par : pas de remplacement du tout !

Primes et indemnités de départ

Des salariés présents dans l'entreprise depuis le début de leur carrière ont perçu une ou des primes sur une très longue période (plus de dix années), **également** prises en compte dans leurs cotisations à la Sécurité Sociale. C'est le cas dans les secteurs gestion d'entreprise, finance, RH, IMG. Or, ces primes ne seront pas ingérées dans leurs indemnités de départ, ce qui est contestable au vu de la régularité de leur versement. Nous demandons à la direction de revoir sa position.

Bien bâtir son dossier

Quand un salarié ouvre un dossier RCC, il est impossible d'obtenir une rétro-planning indiquant les délais nécessaires avant le départ. *« Ce n'est pas possible, compte tenu de la complexité des dossiers »* dit la RH. D'où l'importance de bien fournir tous les documents, de manière exhaustive, sinon les délais risquent de s'allonger.

Les Télématin verront ils le bout du tunnel avant Noël ?

La direction de France Télévisions a intégré de nombreux journalistes, chroniqueurs, réalisateurs ou assistants.
Certes les salariés requalifiés par voie de justice ont obtenu un contrat, mais celui qui leur est proposé comporte des clauses, relatives à la mobilité et aux fonctions exercées, qui inquiètent les intéressés.

Autre point de désaccord, le salaire. Aussi incompréhensible que cela puisse paraître, les différences de salaire entre les chroniqueurs de l'émission Télématin sont énormes : les salaires les plus élevés sont 2,5 fois supérieurs aux salaires les plus bas. Où est l'équité ?

En attendant, ces salariés qui refusent de signer un contrat qui leur semble injuste, n'ont pas de fiche de paye et perçoivent, pour toute rémunération, qu'un acompte sur salaire.
Jusqu'à quand ?
Leur faudra-t-il retourner devant le Conseil de prud'hommes pour faire à nouveau plier FTV ?

Il n'y a pas que ça. Il a aussi ceux qui ont signé leur contrat mais qui restent sans affectation. D'autres n'ont ni contrat, ni acompte sur salaire.
Noël sera bien triste pour eux !
Enfin, n'oublions pas celles et ceux sur le point de passer devant le Conseil de prud'hommes. Ils ont attendu le dernier moment pour se pourvoir en justice, espérant une négociation avec FTV. Ils pointent à Pôle emploi, parfois après avoir enchaîné CDD sur CDD pendant plus de 30 ans.

Les réalisateurs intégrés eux aussi dans l'incertitude

La Direction a indiqué aux réalisateurs intégrés qu'ils vont continuer à travailler sur l'émission Télématin jusqu'à fin décembre.

Après c'est la plus grande incertitude. Ils pourront continuer sur Télématin si l'émission en exprime le besoin, mais tout aussi bien être amenés à occuper d'autres postes. La direction leur a rappelé qu'ils ne sont en aucun cas attachés à Télématin, même s'ils y travaillent depuis des années.

TVU et moyens de transmission

La direction de l'information vient d'envoyer à tous un « guide des bonnes pratiques du tournage. Il s'agit surtout de mettre fin au « volontariat », déjà très relatif des journalistes, et de banaliser le recours au TVU et autres moyens légers de transmission.

Personne ne conteste l'intérêt technique et économique, des transmissions en 4 G, mais leur utilisation pose des questions incontournables, tant au plan éditorial que pour la santé des utilisateurs.

Le guide n'y répond pas : rien sur les risques liés aux ondes, rien sur le port du matériel de reportage par une équipe à deux et rien sur l'impact sur le métier de journaliste.

Monteurs itinérants

7 remplacements de chefs monteurs sur 14 départs, une vacation en moins par édition… donc encore moins de reportages dans les JT.

Pour les monteurs itinérants (ceux qui partent avec l'équipe de reportage), la direction de la DRM dément avoir l'intention de réduire leur nombre. Au contraire, « on maintient le niveau, avec 4 nouveaux monteurs itinérants au planning ».

Asphyxie de la vidéothèque des sports

Surcharge de travail, non remplacement des départs, postes supprimés…. et aucun espoir.

La direction des sports et la RH ont été clairs dans leurs réponses aux représentants du personnel : il va falloir s'adapter aux contraintes budgétaires et aux réductions d'ETP. Le poste retiré de la consultation est supprimé.

« Il va falloir adapter les tâches aux moyens et revoir nos méthodes de travail ». Les journalistes sont incités à réduire leurs demandes d'archives ou à faire leurs recherches dans DALET.

L'indexation se concentrera sur les rushes. Pour les événements sportifs, la rédaction fera appel aux archives des fédérations et autres (CNOSF, R-Garros, rugby…)

En cas de surcroit d'activité pour les grands évènements, « on fera appel à des CDD ou à des prestataires ».

Perspectives décourageantes et belle ingratitude pour le travail accompli depuis des années par la vidéothèque.

Seule « garantie », l'organisation du travail et les horaires restent inchangés.

Aimez-vous les uns les autres

Suite à la nouvelle organisation de la médiathèque depuis février 2019, la direction a estimé utile de mettre en place des ateliers destinés à « favoriser l'esprit collectif ».

Ce besoin aurait été exprimé lors des entretiens annuels par la quasi-totalité des 40 collaborateurs du service. Leur but est de « co-construire un collectif de travail, d'améliorer les relations au sein du service… de susciter le dialogue, de partager des valeurs communes ».

Deux premiers ateliers, organisés par la QVT, se sont déjà tenus. Beaucoup à la vidéothèque sont perplexes. Ils font remarquer que les relations au sein de l'équipe sont bonnes, le problème c'est plutôt la perte de sens au travail et la dégradation du climat social FTV.

La présence étant obligatoire les organisateurs des ateliers ont pu mesurer la faible adhésion des participants. Le deuxième atelier s'est même transformé en une critique en règle de du management.

Pas de télétravail pour les documentalistes

Au mois de mai, une vingtaine de documentalistes ont demandé à accéder au Télétravail… La direction de la DRM n'a pas l'air très réceptive : « 20 demandes sur un effectif de 40, c'est impossible et en fonction de l'organisation, on ne peut garantir un jour type de télétravail ».

Les réserves sont aussi d'ordre technique. En dehors de l'indexation possible à distance, les autres activités se heurteraient à l'outil de fabrication qui n'est pas ouvert sur l'extérieur. Les documentalistes ne sont pas très convaincus par ces objections qui dénotent surtout une mauvaise volonté. La preuve, la veille de la grève, deux documentalistes du service presse, se sont vus proposés d'être en télétravail !

A la direction de l'info, le bilan n'est pas brillant : sur un effectif de près de 1 200 salariés, on compte seulement 15 à 20 cas de télétravail. Les représentants du personnel estiment qu'on ne peut en rester là. Les demandes doivent être prises en compte.

Conditions de travail et effectifs à la photothèque après l'arrivée de France3 IDF

La réponse est qu'il n'est pas prévu que France 3 Ile de France sollicite la photothèque. Donc il ne devrait pas y avoir d'impact à l'exception du travail sur les infos-décor pour les mettre aux normes des JT du siège. Prochainement, un nouvel outil, Iphoto permettra aux régions d'accéder aux photos libres de droit.

Problème, les info-décor ne se font pas comme ça. Elles accroissent la charge de travail d'un service déjà très sollicité. De plus, les fresques qui ont été faites avec des images d'agences entraînent de fait une gestion des droits, donc là encore surcroit de travail.

franceinfo en dérapage incontrôlé

franceinfo traverse une grave crise. La chaîne en est restée au stade expérimental, sans jamais atteindre son point de stabilité.

La situation s'est aggravée par l'inflation de sessions « breaking news » et de périodes rouges sans effectifs supplémentaires.

Alors que le cahier des charges de départ prévoyait du recul, de la réflexion, de la distance avec les évènements, la direction s'est embarquée dans une course pour rivaliser avec les chaines tout-info.

Une dérive qui mobilise d'énormes moyens humains que la chaîne n'a pas et ce sont les salariés qui en font les frais : surcharge de travail, horaires démentiels, arrêts maladie, stress…

Face à cette situation, après un droit d'alerte déclenché par la CGT, l'ensemble des syndicats a déposé une saisine qui a débouché sur des négociations avec la direction.

La première réunion a eu lieu le 2 décembre. Au centre des demandes des équipes de franceinfo, une refonte des espaces et des rythmes de travail, ainsi que des recrutements."

DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) et PAPRIPACT (programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) de la Direction des technologies (hors CDE)

De nombreux risques pour la santé ont été soulevés par les salariés de la direction des technologies. Et la liste est longue : le manque d'effectif sur les postes IP, le surmenage des équipes projet en forfait jour avec le droit à la déconnexion difficilement applicable, les incertitudes et stress liés à l'organisation non stabilisée de la Médiafactory.

Il y a aussi la manutention de charges lourdes à risque entre les sites parisiens, l'immeuble du Ponant-Parc dégradé et mal entretenu (ascenseurs en panne, climatisation défaillante, nombres insuffisants de sanitaires et dégradation)

La direction a proposé dans le PAPRIPACT une série de mesures pour améliorer les conditions de travail des salariés. Celles-ci doivent être mises en œuvre avant le 31 juillet 2020.

Tous les salariés de l'entreprise peuvent avoir accès au PAPRIPACT et DUER en faisant la demande à leur animateur prévention sécurité (APS) de leur secteur. La liste des APS est consultable **ici** adresse :

Casiers de rangement à la Fabrique

Certains casiers de rangement sécurisés de salariés de la Fabrique situés au niveau -1 et dans les couloirs des salles de montage, ont été ouverts par la direction et les affaires personnelles se trouvant à l'intérieur mises à la poubelle sans que leurs propriétaires en aient été informés.

Les salariés ont ressenti cette opération comme un cambriolage organisé et comme une violation de leur espace personnel. Depuis, la direction se fait très discrète et peine à trouver les responsables de cette incroyable bévue.

Les représentants du personnel rappellent que les casiers sécurisés, dédiés au rangement des effets personnels, sont une obligation légale et sous la responsabilité de l'employeur. Ils demandent que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que les victimes puissent être dédommagées. Par ailleurs, ces casiers étaient en très bon état. Les jeter représente un gâchis financier et environnemental inutile, à l'heure où la présidence en fait une priorité.

Évolution de carrière des techniciens vidéo du siège

Il existe une différence de traitement pour l'accession à la fonction de chef d'équipement entre les salariés ex France 2 et ex France 3 du siège. La direction a pris conscience du problème qui d'ailleurs ne concerne pas que le siège.

Une étude est en cours, les conclusions seront rendues au cours du 1er trimestre 2020.

Planification à la Fabrique

De nombreux salariés de la Fabrique souhaitent pouvoir accéder au planning des activités Régies et Plateau (PAF) comme c'est le cas pour certains services.

Selon la direction, cet accès est réservé à la planification, les salariés sont invités à se rapprocher de leur chef de service pour tout renseignement concernant le planning prévisionnel des activités des régies et plateaux. Les coupures indemnisées ne figurent plus sur les plannings prévisionnels comme auparavant. L'outil de planification a été changé, cette erreur sera rectifiée dans les prochaines versions. La règle de 2 chefs éclairagistes sur la régie 4 n'est pas toujours respectée.

Les derniers recrutements devraient permettre de corriger ce manque d'effectif sur la régie 4.

Mails sans réponses

Des mails adressés à un RH qui restent sans réponses ou des réponses qui arrivent tardivement. On ne sait même pas si le courriel a été lu. Un séminaire a été organisé : « la RH DEMAIN ». L'engagement à accuser réception des mails reçus est …… envisagé…

Précisons, pour les problèmes de bulletin de salaire.

Pour avoir une réponse plus facilement, il faut adresser une enveloppe avec la mention du SIEC N° ---- qui figure sur sa fiche de paye. La confidentialité de traitement est assurée.

RH en souffrance

Les RH sont des femmes et des hommes comme les autres… Leur « openspace » de Valin» qui regroupe 65 personnes concentre tous les maux de ces espaces de travail d'un autre âge. Il fait soit trop chaud ou soit trop froid, certains espaces ne voient jamais la lumière du jour… et puis il y a les odeurs et le bruit. On se croirait parfois « dans un hall de gare ».

Migraines, fatigue, difficultés de concentration... tout ça n'est pas très bon pour la qualité de vie au travail, pas plus que pour la productivité et la confidentialité.

Les salariés des Ressources Humaines ne sont pas non plus épargnés par les suppressions d'ETP et la dégradation des conditions de travail. On ne cesse de « charger la barque », ils sont désormais chargés des entretiens professionnels et de ceux des séniors. Ils ont aussi hérité de la gestion administrative des départs et doivent faire face à un nombre croissant de salariés en souffrance au travail, comme eux ! Les RH demandent à être pris en compte en tant que salariés, ils ont eux aussi besoin d'être entendus, accompagnés tout comme ils accompagnent, écoutés par leur Direction… ils demandent à être associés à une démarche, à une réflexion… ***Quand ?***

Pour prendre connaissance des réponses de la direction aux questions des représentants du personnel

cliquez ICI ☞.

Vos Représentant-e-s de Proximité CGT

Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux : **Véronique PAILLE-VECCHIA**

Programmes, Communication, Marketing, Études : **Sophie PIGNAL**

Production, Fabrication, Technologies : **Éric LAUMONIER**

Information et Sports : **Claude GUENEAU** & **Georges PINOL**

Prochaines réunions prévues :

- **Information et Sports** : 19 décembre 2019
- **Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux** : 20 décembre 2019
- **Programmes, Communication, Marketing, Études** : 19 décembre 2019
- **Production, Fabrication, Technologies** : 20 décembre 2019

CGT France télévisions Siège

Bureau V 2836

7 Esplanade Henri de France

75907 Paris cedex 15